



2017



# Agenda Presse - Février

L'actualité en bref, le calendrier des événements

Être éco-responsable aujourd'hui pour mieux vivre ensemble demain

## À LA UNE

**Label Cit'ergie : Brest et Brest Métropole récompensées pour leur engagement dans la transition énergétique**



Deux collectivités bretonnes (Brest et Brest Métropole) ont obtenu en janvier 2017 le label Cit'ergie, aux côtés de 15 autres collectivités. Ce

label récompense les territoires pour leur engagement volontaire dans leurs politiques climat-air-énergie.

Depuis le lancement de Cit'ergies en 2008, ce sont 116 collectivités engagées dans la démarche de transition énergétique qui ont été labellisées, soit plus de 12 millions d'habitants aujourd'hui concernés.

**>> Pour plus d'informations sur Cit'ergie :**

- Consultez le dossier de presse Cit'ergie 2017 : [ici](#).
- Retrouvez les fiches de bonnes pratiques des collectivités lauréates : [ici](#).
- Retrouvez les vidéos des collectivités lauréates : [ici](#).
- Consultez le site Cit'ergie : [ici](#).

## À LA UNE

**FRET 21 : ouverture du programme à toutes les entreprises souhaitant réduire l'impact environnemental de leurs transports**

Le 2 février 2017, Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, a présenté le bilan de la phase pilote du programme FRET21 dont l'objectif est d'inciter les entreprises « chargeurs » à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable.

**Une entreprise bretonne parmi les 10 sociétés pilotes**

10 entreprises y étaient engagées et ont permis, par leurs actions, une économie de CO2 estimée à 75 000 tonnes par an. Parmi elles, on retrouve l'entreprise bretonne Hénaff qui a créé un GIE pour mutualiser les flux des chargeurs bretons et travaillé sur l'optimisation du cadencement des commandes et des livraisons.

Le programme FRET21 est désormais ouvert à toutes les entreprises souhaitant s'engager dans la réduction de l'impact environnemental de leurs transports. L'objectif d'ici 2020 est d'avoir atteint 1 000 entreprises engagées dans la démarche ; pour une économie estimée de 0,4 millions de tonnes de CO2 équivalent sur la période 2015-2020.

**>> Plus d'informations**

- le dossier de presse FRET21 : [ici](#).
- Retrouvez FRET21 sur le site de l'ADEME : [ici](#).
- Retour d'expériences des 10 primo signataires FRET21 : [ici](#).

## TROIS QUESTIONS À...

**Sophie PLASSART,**  
chargée de mission ADEME Bretagne



**L'ADEME Bretagne organise le 22 mars à Rennes un atelier « Innovation environnementale et distribution alimentaire » à destination de la grande distribution. Dans quel contexte est-il organisé ?**

*Cet atelier prend place dans le cadre du Défi « Eco-Actions », un programme innovant porté par l'ADEME Bretagne, à destination des grandes et moyennes surfaces bretonnes. Une quinzaine d'enseignes ont répondu à l'appel à candidatures et sont accompagnées pendant un an pour réinventer le « magasin de demain » en tenant compte de l'environnement. La grande distribution est devenue un lieu incontournable de l'évolution vers une société durable. Le magasin concentre tous les enjeux du développement durable (consommation responsable, consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets, gaspillage alimentaire, mobilité...) et doit se distinguer par sa capacité d'innovation.*

**Quel est le programme de cet atelier ?**

*Toute la journée, les magasins engagés sont invités à réfléchir sur des thématiques de développement durable. L'atelier débutera par un retour d'expériences pour ouvrir les perspectives et se poursuivra par des ateliers de co-construction d'actions innovantes.*

**Quels bénéfices pour les magasins participants ?**

*C'est l'opportunité de travailler sur un projet fédérateur dans un cadre collaboratif favorisant les échanges et la créativité. Ils peuvent bénéficier de retours d'expériences de magasins pilotes et expérimenter des actions avec le soutien de l'ADEME Bretagne.*

**>> Le programme [ici](#).**

**Nous contacter pour plus d'informations.**

## ÉVÈNEMENT

La cérémonie de remise des Trophées du Développement Durable aura lieu le 9 mars au Palais du Grand Large à Saint-Malo



La cérémonie de remise des Trophées bretons du développement durable aura lieu le jeudi 9 mars 2017 lors du Carrefour des transitions au Palais du Grand Large à Saint Malo.

Cet événement récompense chaque année les initiatives prises en faveur du développement durable par les acteurs bretons dans chacune des quatre catégories : associations, entreprises, établissements d'enseignement et acteurs publics (collectivité territoriale notamment).

Nouveauté cette année : le jury décernera également un trophée « Coup de Coeur ».

Les projets doivent répondre aux quatre

dimensions du développement durable : environnementale, économique, sociétale et de qualité démocratique.

La cérémonie sera précédée d'un atelier d'échanges entre les candidats et les partenaires des Trophées.

>> Accueil à partir de 10h. Plus d'infos : [ici](#)

## FOCUS SUR DES APPELS À PROJETS

### Chaleur fatale

L'ADEME Bretagne finance les projets de valorisation de la chaleur fatale, c'est à dire la chaleur résiduelle issue d'un procédé et non utilisée par celui-ci (fumées, buées de séchage, etc.) La récupération et valorisation de cette chaleur fatale jusque là perdue permet de réduire la facture énergétique. Elle peut répondre à des besoins internes d'une entreprise (ex : chauffage des locaux) ou être valorisée en externe en répondant aux besoins d'autres organismes (industrie, logements...).

>> Pour consulter l'appel à projets : [ici](#)

>> Clôture intermédiaire : 15/06/2017

### Solaire thermique

Pour atteindre les objectifs de production pour le secteur du solaire thermique fixés par le Grenelle de l'Environnement, l'ADEME a mis en place un accompagnement des futurs porteurs de projets d'installations thermiques collectives performantes, sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Cet appel à projets est financé par le fonds chaleur.

>> Pour consulter l'appel à projets : [ici](#)

>> Date limite : 29/09/2017

## RENDEZ-VOUS

Hébergements touristiques : journée d'information sur l'écolabel européen



L'ADEME Bretagne et le groupe AFNOR organisent deux journées d'information pour les établissements touristiques

souhaitant s'engager dans l'Ecolabel Européen.

**Au programme :** présentation de l'étude sur les impacts environnementaux et économiques de l'écolabel européen, présentation et décryptage du référentiel Ecolabel européen, accompagnement technique et soutiens financiers, ateliers technique et actions de communication.

>> Le mardi 28 mars, à Rennes et le mercredi 17 mai à Quimper. Ouvert à tous les hébergements touristiques sur inscription.

>> Plus d'infos : [ici](#).

## LES APPELS À PROJETS

### AAP REGIONAUX

#### Économie circulaire

Date limite : 24/02/2017

ADEME Bretagne - Stéphane LECOINTE  
02 99 85 87 10 - stephane.lecointe@ademe.fr

#### Plateformes locales de rénovation de l'habitat (PLRH)

Date limite : 8/09/2017

ADEME Bretagne - Yvon BASSET  
02 99 85 87 02 - yvon.basset@ademe.fr

#### Moins de Gaspi au resto

En cours

ADEME Bretagne - Sophie PLASSART  
02 99 85 89 22 - sophie.plassart@ademe.fr

#### Solaire thermique

Date limite : 29/09/2017

ADEME Bretagne - Claire BARAIS  
02 99 85 89 23 - claire.barais@ademe.fr

#### Chaleur fatale

Clôture intermédiaire : 15/06/2017

DEME Bretagne - Stéphane LECOINTE  
02 99 85 87 10 - stephane.lecointe@ademe.fr

>> Pour accéder à l'ensemble des appels à projets nationaux : [cliquez ici](#).